



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 23 b) de l'ordre du jour provisoire*

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [75/232](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport fait le point sur la situation de la pauvreté en milieu rural, qui s'est exacerbée à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier dans les pays en développement ; il contient des recommandations sur la manière de remédier aux nombreuses lacunes et difficultés qui entravent son élimination.

* [A/76/150](#).



I. Promouvoir un relèvement inclusif et durable pour riposter au recul observé dans l'élimination de la pauvreté en milieu rural et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

1. En septembre 2019, le Secrétaire général a lancé la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, exhortant les pays, les partenaires de développement et la société de manière générale à intensifier l'action menée pour atteindre ces objectifs d'ici à 2030. Le présent rapport fait le point sur la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 en milieu rural¹, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 75/232.

2. Les conséquences socioéconomiques dévastatrices de la COVID-19 ont inversé les tendances mondiales de la réduction de la pauvreté pour la première fois depuis 1990. On estime que la pandémie a fait basculer 97 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, alors que celle-ci reculait sans cesse depuis des dizaines d'années². L'objectif 1 ne sera donc pas atteint à moins que des mesures véritablement porteuses de changement ne soient prises d'urgence³.

3. Pour éliminer la pauvreté dans le monde, il est plus que jamais nécessaire de mettre davantage l'accent sur les zones rurales, où vivent environ 80 % des personnes extrêmement pauvres et plus de 75 % des personnes modérément pauvres de la planète⁴. Il est probable que la pandémie aggrave l'extrême pauvreté dans ces zones en 2021 et dans les années à venir.

4. Le choc économique causé par la pandémie s'est rapidement propagé dans les zones rurales⁵, étant donné que celles-ci entretiennent des liens de plus en plus étroits avec les zones urbaines⁶. Il est donc essentiel de combattre la pauvreté en milieu rural si l'on veut atteindre l'objectif 1, de même que la plupart des autres objectifs, 70 % des cibles nécessitant des interventions en milieu rural⁷.

¹ Le présent rapport a été établi par le secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en étroite collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et sur la base d'informations communiquées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

² En 2021, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait diminuer de 21 millions dans le monde. Voir Daniel Gerszon Mahler *et al.*, « Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: turning the corner on the pandemic in 2021? », blog de données de la Banque mondiale, 24 juin 2021.

³ António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, « Lutter contre la pandémie d'inégalités : un nouveau contrat social pour une nouvelle ère », discours prononcé à l'occasion de la conférence Nelson Mandela, 18 juin 2020.

⁴ Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Revers de fortune* (Washington, 2020).

⁵ Jawoo Koo *et al.*, « Rural populations face heightened COVID-19 risks », article de recherche publié sur le blog de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 12 mai 2021.

⁶ Andrea Cattaneo, Andrew Nelson et Theresa McMenomy, « Global mapping of urban-rural catchment areas reveals unequal access to services », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 118, n° 2 (janvier 2021).

⁷ Carolina Trivelli et Julio A. Berdegue, *Rural Transformation: Looking Towards the Future of Latin America and the Caribbean, 2030*, Food, Agriculture and Rural Development in Latin America and the Caribbean, document n° 1 (Santiago, FAO, 2019).

5. L'objectif de l'élimination de la pauvreté en milieu rural est intimement lié au programme d'action climatique et au programme de transformation des systèmes alimentaires. Les perspectives qu'offre la mise en œuvre de ces programmes et les difficultés qu'elle pose auront une incidence directe sur les pauvres en milieu rural. Ces derniers doivent donc impérativement être placés au cœur des programmes, puisqu'ils occupent une place centrale dans leur exécution⁸.

II. État de la pauvreté en milieu rural : progrès accomplis et problèmes à régler d'urgence

6. L'extrême pauvreté a sensiblement reculé dans le monde au cours des trente dernières années. En effet, entre 1990 et 2017, le nombre (et la proportion) de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté internationale (1,90 dollar par jour) est passé de 1,9 milliard (36 % de la population mondiale) à 696 millions (9,3 %)⁹.

7. Le rythme de la réduction de la pauvreté s'est ralenti ces dernières années, avant même le début de la pandémie. L'incidence de l'extrême pauvreté est passée de 43,9 % à 40,4 % en Afrique subsaharienne entre 2013 et 2018¹⁰. Au cours de la même période, elle est passée de 2,1 % à 7 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sous l'effet des conflits en République arabe syrienne et au Yémen¹¹, tandis qu'elle est restée inchangée en Amérique latine et dans les Caraïbes (environ 4 %), pour la sixième année consécutive¹². En Asie du Sud, on estime qu'elle était de 15,2 % en 2014 mais on s'attend à ce qu'elle retombe en dessous de 10 % pour 2017^{13,14}.

8. Les tendances étaient plus encourageantes dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, ainsi qu'en Europe et en Asie centrale, où l'extrême pauvreté ne cessait de reculer avant la pandémie et touchait environ 1 % de la population en 2019¹⁵.

9. La réduction de la pauvreté mesurée sur la base de seuils plus élevés a été plus lente que les progrès observés ces dernières années en ce qui concerne l'extrême pauvreté¹⁶ de sorte qu'une grande partie de la population mondiale risquait de retomber dans l'extrême pauvreté en cas de nouveau choc.

10. En 2018, environ 80 % des personnes extrêmement pauvres vivaient en milieu rural, alors que les ruraux ne représentent que 48 % de la population mondiale. La concentration des personnes extrêmement pauvres en milieu rural a augmenté de plus de 2 % entre 2015 et 2018¹⁷. Cette augmentation reflète la concentration croissante de l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où la proportion de la population vivant en milieu rural est nettement plus élevée que dans le reste du

⁸ Benjamin Davis, Leslie Lipper et Paul Winters, « Do not transform food systems on the backs of the rural poor » (à paraître).

⁹ Banque mondiale, base de données PovcalNet, consultable à l'adresse suivante : <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx> (consultée en mai 2021).

¹⁰ Banque mondiale, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde, consultable à l'adresse suivante : <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ Les tendances d'avant-pandémie sont moins claires pour l'Asie du Sud en raison du manque de données récentes en ce qui concerne l'Inde, pays très peuplé de la région.

¹⁴ Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

¹⁵ Banque mondiale, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

monde. En 2018, près de 90 % des personnes extrêmement pauvres dans le monde se trouvaient dans ces deux régions¹⁸.

11. Dans toutes les régions en développement, les zones rurales abritent la grande majorité et une part disproportionnée des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 89 % et 83 %, respectivement, des personnes extrêmement pauvres se trouvent en milieu rural. Les ruraux représentent 70 % des personnes extrêmement pauvres en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 76 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et 73 % en Europe et en Asie centrale. L'Amérique latine et les Caraïbes est la région où l'extrême pauvreté touche les zones rurales de la manière la plus disproportionnée, puisque 59 % des personnes extrêmement pauvres qu'elle compte y vivent, alors que ces zones n'abritent qu'environ 20 % de la population¹⁹.

12. Sur les 1,3 milliard de personnes qui, d'après les estimations, étaient touchées par la pauvreté multidimensionnelle avant la pandémie, 84,2 % vivaient en milieu rural²⁰. Dans toutes les régions, l'incidence de cette pauvreté est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines : elle va de trois fois plus en Afrique subsaharienne à plus de six fois plus en Amérique latine et dans les Caraïbes²¹.

13. Du fait de la COVID-19, on estime que l'extrême pauvreté touchera entre 6,7 % et 7 % de la population mondiale en 2030, un chiffre qui est plus de deux fois supérieur aux prévisions d'avant la pandémie²². Cette crise pourrait aussi ramener la pauvreté multidimensionnelle aux niveaux d'il y a 9,1 ans, 490 millions de personnes supplémentaires ayant basculé dans cette forme de pauvreté en 2020²³.

14. La pandémie exacerbera la situation, déjà préoccupante, de la pauvreté rurale dans le monde, d'autant plus que la crise économique s'aggrave dans de nombreux pays. La population nouvellement pauvre du fait de la COVID-19 serait proportionnellement plus urbaine que celle qui était déjà pauvre avant la pandémie, mais le nombre de personnes concernées est plus élevé dans les zones rurales²⁴.

15. Au début de la pandémie, on supposait que les zones rurales seraient relativement moins touchées par la pauvreté. On continue toutefois de recueillir des éléments qui montrent que les zones urbaines et les zones rurales ont pâti différemment de la COVID-19. Les quelques pays d'Amérique latine qui ont déjà publié des informations officielles sur la pauvreté monétaire après l'apparition de la COVID-19 affichent des résultats mitigés.

16. Le niveau de pauvreté est resté presque constant en 2020 dans les zones rurales de Colombie, du Costa Rica, du Paraguay et de la République dominicaine, tandis qu'il a augmenté dans les zones urbaines. En Uruguay, la pauvreté a légèrement augmenté dans les zones rurales, mais moins que dans les zones urbaines. Au Pérou et en Équateur, elle s'est considérablement aggravée en milieu rural, mais dans une moindre mesure qu'en milieu urbain. L'État plurinational de Bolivie fait exception,

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, « L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2020 – Tracer la voie hors de la pauvreté multidimensionnelle : réaliser les objectifs de développement durable », 2020.

²¹ Ibid.

²² Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

²³ PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, « L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2020 ».

²⁴ Minh Cong Nguyen et al., « Profiles of the new poor due to the COVID-19 pandemic », 6 août 2020. Ces résultats s'expliquent par le fait que la population qui vivait juste au-dessus du seuil de pauvreté avant la pandémie était en moyenne plus urbaine que celle qui était déjà touchée par la pauvreté.

puisque le niveau de pauvreté y a augmenté dans les zones rurales mais est resté pratiquement inchangé dans les zones urbaines²⁵.

17. Toutefois, les résultats d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence menées par la Banque mondiale dans 27 pays de différentes régions montrent que la proportion moyenne de ménages faisant état d'une baisse de revenus depuis le début de la pandémie était de 62 %, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines (voir fig. I)²⁶.

18. Les activités économiques familiales non agricoles sont la source de revenus pour laquelle le plus de ménages ruraux ont fait état d'une baisse de revenus depuis le début de la crise, suivie par l'agriculture familiale, les transferts de fonds et les emplois salariés²⁷.

19. De même, dans les 40 pays qui disposent de données sur la perte d'emploi, le pourcentage moyen de ménages ayant déclaré avoir cessé de travailler depuis le début de la pandémie est de 29 % dans les zones rurales, contre 31 % dans les zones urbaines (voir figure II)²⁸. Les ménages qui ont fait état d'une baisse de revenus ou d'une perte d'emploi pendant la pandémie étaient beaucoup plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire^{29,30}.

²⁵ Calculs faits par l'ONU sur la base des données officielles des pays.

²⁶ Calculs faits par l'ONU sur la base des données issues du tableau de bord de suivi des conséquences de la COVID-19 sur les ménages (COVID-19 Household Monitoring Dashboard) de la Banque mondiale, disponible à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/data/interactive/2020/11/11/covid-19-high-frequency-monitoring-dashboard.

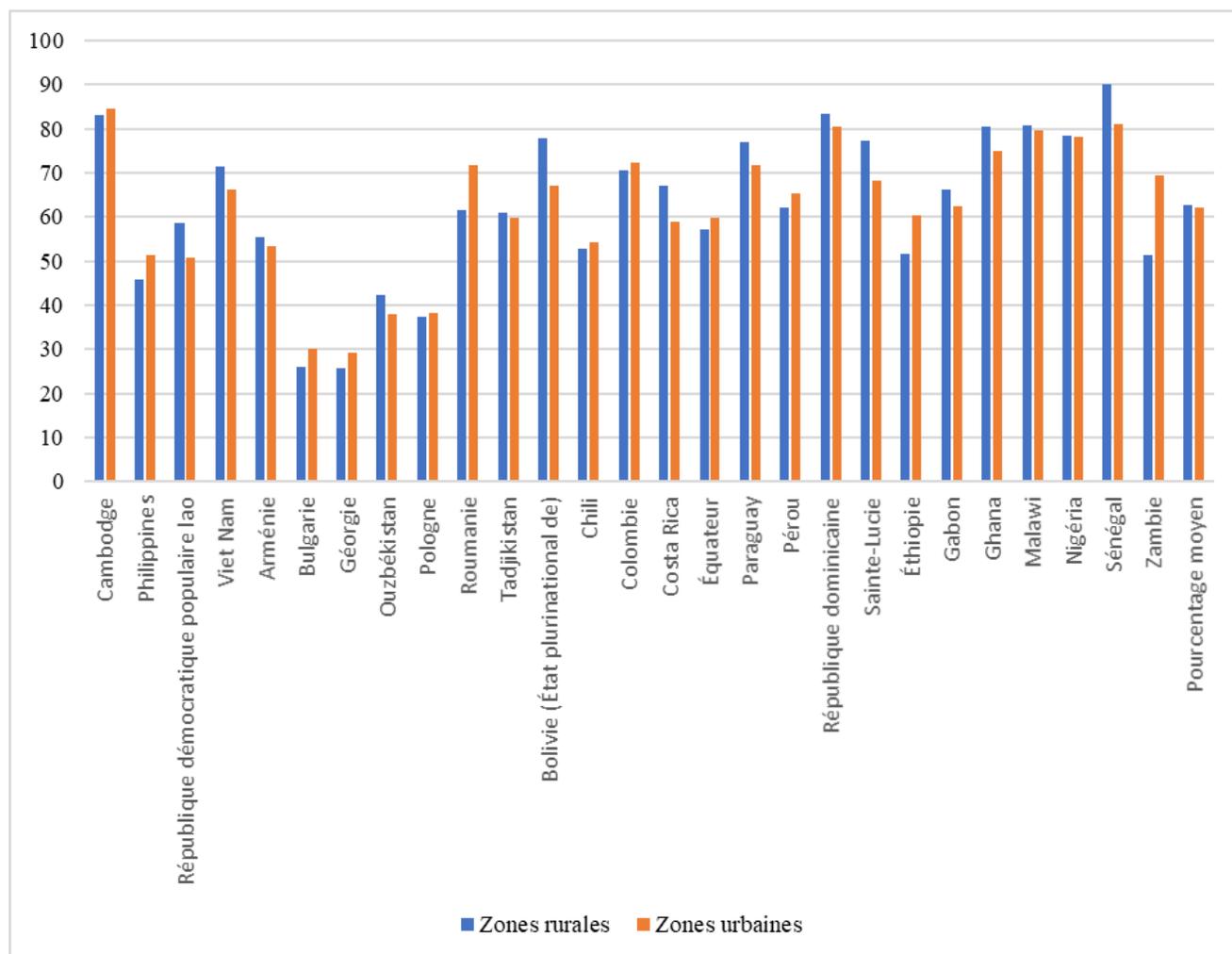
²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Tom Bundervoet, Marie E. Dávalos et Natalia Garcia, « The short-term impacts of COVID-19 on households in developing countries: an overview based on a harmonized data set of high-frequency surveys », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 9582 (Banque mondiale, Washington, 2021).

³⁰ Dennis Egger *et al.*, « Falling living standards during the COVID-19 crisis: quantitative evidence from nine developing countries », *Science Advances*, vol. 7, n° 6 (2021).

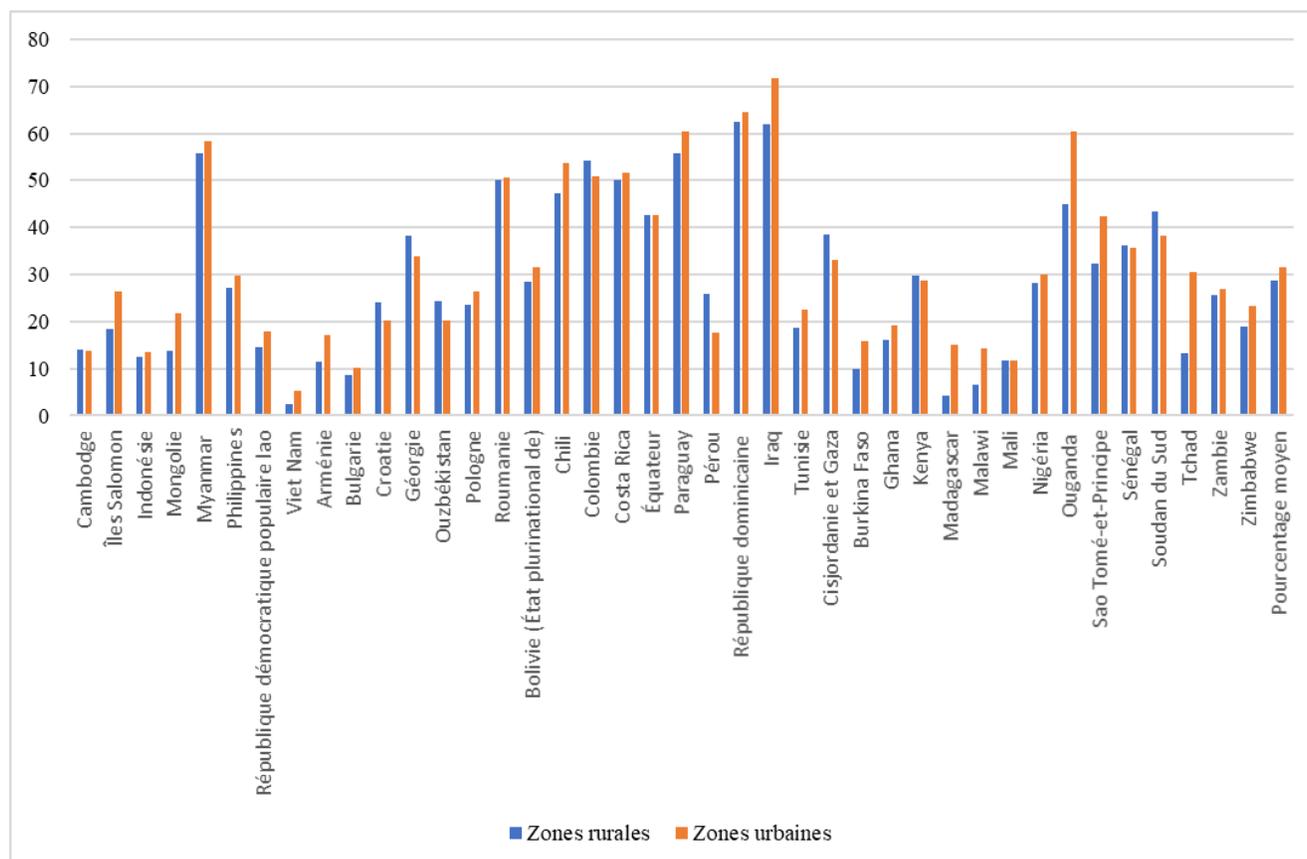
Figure I
Pourcentage de ménages ayant vu leur revenu total baisser depuis le début de la pandémie



Source : Calculs faits par l'ONU sur la base des données issues du tableau de bord de suivi des conséquences de la COVID-19 sur les ménages de la Banque mondiale.

Note : Pour chaque pays, les valeurs en pourcentage font référence au mois au cours duquel la première vague de l'enquête téléphonique à haute fréquence a été menée dans ce pays. Par conséquent, elles renvoient à différents moments dans le temps. Presque toutes se rapportent à la période comprise entre avril et août 2020, la seule exception concernant la Géorgie, où la première vague de l'enquête a eu lieu en décembre 2020.

Figure II
Pourcentage de personnes interrogées ayant cessé de travailler depuis l'apparition de la COVID-19



Source : Calculs faits par l'ONU sur la base des données issues du tableau de bord de suivi des conséquences de la COVID-19 sur les ménages de la Banque mondiale.

Note : Pour chaque pays, les valeurs en pourcentage font référence au mois au cours duquel la première vague de l'enquête téléphonique à haute fréquence a été menée dans ce pays. Par conséquent, elles renvoient à différents moments dans le temps. Presque toutes se rapportent à la période comprise entre avril et août 2020, la seule exception concernant la Géorgie, où la première vague de l'enquête a eu lieu en décembre 2020.

III. Principales lacunes et difficultés entravant l'élimination de la pauvreté en milieu rural

A. Données

20. Il demeure difficile d'obtenir des informations harmonisées sur la pauvreté en milieu rural à l'échelle mondiale, du fait que les définitions de la ruralité diffèrent d'un pays à l'autre et qu'il n'existe pas suffisamment de données sur les prix ventilées par zone de résidence (rurale ou urbaine). La pandémie de COVID-19 a rendu encore plus difficile la collecte de données³¹. Au niveau national, les estimations de la pauvreté et les données relatives aux caractéristiques du phénomène ne sont pas toujours ventilées par lieu de résidence (milieu urbain ou milieu rural).

³¹ Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, « La pandémie de COVID-19 : comment la communauté des statisticien(ne)s et des spécialistes des données a relevé les nouveaux défis », note de synthèse n° 96 (mars 2021).

21. Des données sur la pauvreté représentatives de certains sous-secteurs ruraux, notamment les ménages agricoles vivant du pastoralisme, de la pêche ou de la sylviculture, doivent régulièrement être recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages ou de recensements de l'agriculture, l'objectif étant de permettre un suivi plus pointilleux des populations rurales et des groupes vulnérables, ainsi que des progrès accomplis quant à leur accès aux services et à l'emploi.

22. Une ventilation plus poussée, par sous-secteur économique et type d'emploi (formel ou informel), des données sur la participation des hommes et des femmes au marché du travail dans les systèmes agroalimentaires permettrait d'effectuer une estimation globale plus précise du rôle de ces systèmes dans la réduction de la pauvreté rurale et l'autonomisation économique des femmes rurales.

23. Sur une note plus positive, les avancées faites dans la production de données et l'utilisation créative des données permettent de combler d'énormes lacunes en la matière³². Des méthodes de caractérisation de la pauvreté fondées à la fois sur des données d'enquêtes auprès des ménages et des données de télédétection sont de plus en plus accessibles et de plus en plus utilisées par les gouvernements aux fins de la conduite d'interventions ciblées. La riposte à la COVID-19 permet aussi que l'usage de techniques de prévision avancées faisant appel à des sources de données non conventionnelles (caractéristiques spatiales, données téléphoniques, etc.) se répande plus rapidement.

B. Éducation

24. Les pauvres vivant en milieu rural ont un niveau d'instruction inférieur à celui des pauvres vivant en milieu urbain³³, et l'exclusion de l'accès à l'éducation en raison de la situation géographique, des inégalités de genre ou de l'appartenance ethnique persiste. En Afrique subsaharienne, les filles rurales ont sept fois moins de chances que les garçons urbains non pauvres de terminer leurs études³⁴. La pandémie exacerbera probablement ces tendances, les filles étant plus susceptibles d'être déscolarisées en cas de chocs. En outre, les informations faisant état d'une augmentation du nombre de grossesses précoces pendant la pandémie sont très préoccupantes³⁵.

25. En 2020, les systèmes éducatifs mondiaux ont été perturbés comme jamais auparavant. D'après les estimations, quelque 23,8 millions d'enfants et de jeunes pourraient abandonner l'école ou ne plus avoir accès à l'éducation en 2021 du seul fait de la pandémie³⁶. Cette perturbation pourrait coûter environ 10 000 milliards de dollars à l'économie mondiale, et les élèves de la génération touchée pourraient perdre 16 000 dollars de revenus au cours de leur vie³⁷. Les conséquences pour la fréquentation scolaire se sont particulièrement fait sentir dans les zones rurales, où

³² Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2021 : Des données au service d'une vie meilleure* (Washington, 2021).

³³ Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

³⁴ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation* (Washington, 2018).

³⁵ OMS, « School closures and teenage pregnancy », *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, vol. 99, n° 1 (janvier 2021).

³⁶ Organisation des Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après », août 2020.

³⁷ Banque mondiale, « COVID-19 could lead to permanent loss in learning and trillions of dollars in lost earnings », 18 juin 2020.

les enfants ont moins de chances de continuer à apprendre³⁸, en partie parce qu'ils ont un accès limité à la télévision et à Internet^{39,40}.

26. L'éducation est un pilier de la transformation économique, mais elle est extrêmement sous-financée dans les pays à faible revenu⁴¹. Avant même la pandémie, les déficits de financement dans le domaine de l'éducation étaient colossaux. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire accusent un déficit de 148 milliards de dollars par an qui pourrait augmenter d'un tiers du fait de la crise sanitaire⁴².

C. Santé

27. Les pauvres en milieu rural sont touchés de manière disproportionnée par les maladies tropicales⁴³ et se trouvent au centre de l'interface entre l'humain et l'animal, les zoonoses étant un grand facteur de risque de maladies humaines^{44,45}. En outre, dans près d'un quart des pays disposant de données, l'agriculture figure parmi les trois secteurs qui enregistrent le plus de lésions professionnelles mortelles⁴⁶.

28. Les systèmes de santé des zones rurales, qui sont moins performants, se caractérisent par un manque de personnel (par exemple, 36 % seulement des infirmiers exercent en milieu rural)^{47,48}, de systèmes d'information sanitaire et de financement, des services limités et peu opérationnels, une pénurie de médicaments essentiels et des problèmes de gestion⁴⁹. En 2019, 9 % des établissements de santé ruraux dans le monde n'avaient toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau, ce qui entravait leur capacité d'appliquer des pratiques essentielles de prévention et de maîtrise des infections⁵⁰.

³⁸ Bundervoet *et al.*, « The short-term impacts of COVID-19 ».

³⁹ Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur est plus de deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural dans 40 des 88 pays pour lesquels des données sont disponibles, les disparités les plus criantes ayant été observées en Afrique subsaharienne.

⁴⁰ Pour ce qui est de l'accès à Internet au niveau mondial, environ 72 % des ménages urbains avaient accès à ce réseau à leur domicile en 2019, contre 38 % seulement des ménages ruraux. En Afrique subsaharienne, seuls 6,3 % des ménages ruraux avaient accès à Internet. Voir Union internationale des télécommunications, *Measuring Digital Development: ICT Price Trends 2019* (Genève, 2020).

⁴¹ UNICEF, *Un monde prêt à apprendre : Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité* (New York 2020).

⁴² Organisation des Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après ».

⁴³ Jens Aagaard-Hansen et Claire Lise Chaignat, « Neglected tropical diseases: equity and social determinants », dans *Equity, Social Determinants and Public Health Programmes*, Erik Blas et Anand Sivasankara Kurup, dir. (Genève, OMS, 2010).

⁴⁴ FAO, *World Livestock: Transforming the Livestock Sector through the Sustainable Development Goals* (Rome, 2018).

⁴⁵ FAO *et al.*, « New international expert panel to address the emergence and spread of zoonotic diseases », communiqué de presse conjoint, 20 mai 2021.

⁴⁶ OIT, *Guide rapide sur les sources et les utilisations des statistiques sur la sécurité et la santé au travail* (Genève, 2020).

⁴⁷ OMS, *La situation du personnel infirmier dans le monde 2020 : investir dans la formation, l'emploi et le leadership* (Genève, 2020).

⁴⁸ OMS, *Lignes directrices de l'OMS pour la production, l'attraction, le recrutement et la fidélisation des agents de santé dans les zones rurales et reculées* (Genève, 2021).

⁴⁹ Theodora Koller, « Rural poverty and health services: challenges and gaps », exposé présenté à la réunion du groupe d'experts sur l'élimination de la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Addis-Abeba, mars 2019.

⁵⁰ OMS et UNICEF, *Global Progress Report on WASH in Health Care Facilities: Fundamentals First* (OMS, Genève, 2020).

29. La COVID-19 a mis au grand jour et exacerbé le sous-investissement chronique dans les systèmes de santé des zones rurales défavorisées⁵¹. Des données récentes indiquent que la pandémie a également entravé l'accès des populations rurales pauvres à divers autres services, de la santé infantile au dépistage du VIH⁵². Les inégalités observées dans le monde en matière de distribution des vaccins contre la COVID-19 (la majorité des vaccins sont disponibles de manière disproportionnée dans les pays à revenu élevé), compromettent encore plus la santé des populations rurales pauvres.

D. Sécurité alimentaire et nutrition

30. À l'échelle mondiale, les zones rurales sont généralement caractérisées par une plus grande insécurité alimentaire⁵³. Le phénomène des retards de croissance est aussi plus présent dans ces zones et dans les ménages les plus pauvres⁵⁴, qui connaissent également des taux d'obésité plus élevés, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement ; au niveau mondial, les taux de surpoids ont triplé depuis 1975⁵⁵.

31. Avant même la pandémie, le monde n'était pas en voie d'atteindre l'objectif de développement durable n° 2⁵⁶, et la crise sanitaire a en outre fait augmenter de 1,5 % la prévalence de la sous-alimentation. Entre 720 et 811 millions de personnes dans le monde auraient souffert de la faim en 2020⁵⁷. De plus, près d'une personne sur trois n'avait pas accès à une alimentation adéquate en 2020⁵⁸.

32. La pandémie a également accentué l'écart entre femmes et hommes en matière d'insécurité alimentaire au niveau mondial, la prévalence des formes modérée et grave de ce phénomène ayant été de 10 % plus élevée chez les premières que chez les seconds en 2020.

33. Dans plusieurs régions, les peuples autochtones ont dit que l'une des principales conséquences de la crise sanitaire avait été la faim⁵⁹, du fait des effets combinés de l'isolement, de l'éloignement, du confinement, de la perturbation des chaînes de valeur alimentaire et de l'interruption des activités génératrices de revenus.

⁵¹ Pour des exemples, voir Amjad Ali, Mumtaz Ahmed et Nazia Hassan, « Socioeconomic impact of COVID-19 pandemic: evidence from rural mountain community in Pakistan », *Journal of Public Affairs*, art. n° e2355 (2020) ; Mark J. Siedner et al., « Access to primary healthcare during lockdown measures for COVID-19 in rural South Africa: an interrupted time series analysis », *BMJ Open*, vol. 10, n° 10 (2020) ; Kavita Singh et al., « Health, psychosocial, and economic impacts of the COVID-19 pandemic on people with chronic conditions in India: a mixed methods study », *BMC Public Health*, vol. 21, n° 685 (2021).

⁵² Pour des exemples, voir Ali, Ahmed et Hassan, « Socioeconomic impact of COVID-19 pandemic » ; Siedner *et al.*, « Access to primary healthcare during lockdown measures ».

⁵³ Michael D. Smith, Matthew P. Rabbitt et Alisha Coleman-Jensen, « Who are the world's food insecure? New evidence from the Food and Agriculture Organization's food insecurity experience scale », *World Development*, vol. 93 (mai 2017).

⁵⁴ FAO *et al.*, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable* (Rome, FAO, 2020).

⁵⁵ Voir www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight.

⁵⁶ FAO *et al.*, *The State of Food Security and Nutrition in the World: Transforming Food Systems for Food Security, Improved Nutrition and Affordable Healthy Diets for All* (Rome, FAO, 2021).

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ FAO, « COVID-19 and indigenous peoples », 9 août 2020.

34. En raison des fermetures d'écoles, des millions d'enfants n'ont pas eu accès aux cantines scolaires⁶⁰. On estime que la proportion de filles et de garçons qui n'ont pas accès à l'éducation ni aux services de santé passera de 47 % à 56 % à cause de la pandémie, ce qui représente 150 millions d'enfants de plus⁶¹.

35. Il ne suffira pas d'éliminer la pauvreté pour garantir à toutes et à tous l'accès à une alimentation saine. En matière de nutrition, environ 40 % de la population mondiale n'a pas les moyens de s'offrir une alimentation saine, et quelque 20 % ne peut même pas s'offrir un régime alimentaire qui lui garantit tout simplement la quantité requise de nutriments essentiels⁶². Dans toutes les régions, le coût d'un régime alimentaire sain, qui varie entre 3,27 et 4,57 dollars par jour, est bien plus élevé que le seuil international d'extrême pauvreté, c'est-à-dire 1,90 dollar par jour (calculé sur la base de la parité de pouvoir d'achat)⁶³.

E. Égalité des genres et inclusion des peuples autochtones

36. La COVID-19 creusera l'écart entre femmes et hommes en matière de pauvreté. En effet, elle fera basculer davantage de femmes que d'hommes dans l'extrême pauvreté, en particulier dans la tranche d'âge des 25 à 34 ans, c'est-à-dire au plus fort de la période où les hommes et les femmes sont le plus productifs et où ils fondent une famille⁶⁴. À cause de la pandémie, les femmes ont été plus susceptibles d'arrêter de travailler, 42 % d'entre elles l'ayant fait, contre 31 % des hommes, dans les 34 pays étudiés⁶⁵.

37. L'augmentation soudaine de la demande de soins non rémunérés découlant de la lutte contre la COVID-19 a exacerbé les inégalités entre femmes et hommes. La pandémie a également aggravé la violence domestique, y exposant encore plus les femmes et les filles rurales⁶⁶.

38. Les agricultrices rurales sont touchées de manière disproportionnée par les crises et la perturbation de l'accès aux services essentiels et aux activités génératrices de revenus, ce qui a des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages et des communautés⁶⁷.

39. Les peuples autochtones sont particulièrement vulnérables à la COVID-19⁶⁸. De nombreuses communautés autochtones sont vulnérables aux nouvelles maladies⁶⁹. Les informations sur les maladies infectieuses et les mesures de prévention ne sont pas disponibles dans les langues autochtones, les méthodes de prévention ne tiennent

⁶⁰ CEPALC, « The social challenge in times of COVID-19 », rapport spécial sur la COVID-19 n° 3, (mai 2020).

⁶¹ UNICEF et Save The Children, « Technical note: impact of COVID-19 on child poverty », septembre 2020.

⁶² Anna Herforth et al., Cost and Affordability of Healthy Diets across and within Countries: Background Paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2020, FAO Agricultural Development Economics Technical Study, n° 9 (Rome, FAO, 2020).

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ginette Azcona et al., From Insight to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19 (ONU-Femmes, New York, 2020).

⁶⁵ Bundervoet et al., « The short-term impacts of COVID-19 ».

⁶⁶ ONU-Femme, « COVID-19 and ending violence against women and girls », 2020.

⁶⁷ Voir, par exemple, FAO, « Effets sexospécifiques de la COVID-19 et mesures de politique générale équitables en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition », 15 mai 2020 ; Azcona et al., *From Insights to Action*.

⁶⁸ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The impact of COVID-19 on indigenous peoples », Note de synthèse n° 70 (mai 2020).

⁶⁹ *The Impact of COVID-19 on Indigenous Peoples in Latin America (Abya Yala): Between Invisibility and Collective Resistance* (publication des Nations Unies, 2020).

souvent pas compte de la diversité culturelle et les peuples autochtones ont moins accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement que les peuples non autochtones⁷⁰.

40. Les industries extractives – mines, combustibles fossiles et agriculture – ont continué d'empiéter sur les terres des peuples autochtones et ce, de plus en plus ces 10 dernières années⁷¹. L'instabilité créée par la pandémie entrave les efforts engagés par les gouvernements pour contrôler les incursions illégales sur les territoires autochtones⁷².

F. Systèmes et mesures de protection sociale en milieu rural

41. D'après des estimations faites avant la pandémie, 44 % seulement de la population mondiale bénéficie d'une forme de protection sociale au moins⁷³ et 29 % seulement a accès à un régime complet⁷⁴. Pour ce qui est de l'assistance sociale au niveau national, en Amérique latine et dans les Caraïbes, 76 % du quintile le plus pauvre y a accès, tandis qu'en Afrique subsaharienne, un tiers seulement de ce segment de la population (des ruraux pour la plupart) est couvert par au moins une mesure d'assistance⁷⁵. Les zones rurales sont à la traîne en matière de couverture sociale du fait d'obstacles physiques, juridiques, financiers et administratifs qui y restreignent la portée des programmes et services de protection⁷⁶.

42. L'élargissement des programmes de protection sociale au niveau mondial⁷⁷ a joué un rôle clef dans l'atténuation des conséquences immédiates de la COVID-19 sur les moyens de subsistance des personnes pauvres et vulnérables^{78,79}. Par exemple, la pauvreté s'est réduite au Brésil pendant la durée des transferts de fonds d'urgence⁸⁰. Il est essentiel de pérenniser ces efforts, notamment en mettant en place des cadres juridiques et financiers appropriés, en vue de compenser les effets de la pandémie, en particulier dans les pays à faible revenu.

43. Au niveau mondial, plus de la moitié de la population rurale n'a pas de couverture sanitaire, contre un cinquième de la population urbaine⁸¹. L'assurance agricole demeure limitée et ne couvre que 19 % des petits producteurs des pays en développement, 218 millions d'agriculteurs n'étant toujours pas assurés⁸². Le taux de couverture est inférieur à 3 % en Afrique subsaharienne.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Gretchen Walters *et al.*, « COVID-19, indigenous peoples, local communities and natural resource governance », PARKS, vol. 27, numéro spécial sur la COVID-19 (mars 2021).

⁷² Social Panorama of Latin America, 2020 (publication des Nations Unies, 2021).

⁷³ Banque mondiale, *La protection sociale dans le monde 2018* (Washington, 2018).

⁷⁴ OIT, « Étendre la protection sociale à l'économie rurale », 19 novembre 2019.

⁷⁵ Banque mondiale, *La protection sociale dans le monde 2018*

⁷⁶ OIT et FAO, *Étendre la protection sociale aux populations rurales : Perspectives pour une approche commune entre la FAO et l'OIT* (Genève 2021).

⁷⁷ Ugo Gentilini *et al.*, *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures* (Washington, Banque mondiale, 2020).

⁷⁸ Centre international de politiques pour une croissance inclusive, « What's next for social protection in light of COVID-19: country responses ». *Policy in Focus*, vol. 19, n° 1 (mars 2021).

⁷⁹ FAO, « The role of social protection in the recovery from COVID-19 impacts in fisheries and aquaculture », février 2021.

⁸⁰ Banque mondiale, *The Gradual Rise and Rapid Decline of the Middle Class in Latin America and the Caribbean* (Washington, 2021).

⁸¹ OIT, « Étendre la protection sociale à l'économie rurale ».

⁸² ISF Advisors, « Protecting growing prosperity: agricultural insurance in the developing world », septembre 2018.

G. Développement agricole et moyens de subsistance en milieu rural

44. Environ 2,7 milliards de personnes dans le monde, soit plus d'un tiers de l'humanité, tirent leurs moyens de subsistance de la production alimentaire à petite échelle⁸³. La plupart d'entre elles sont pauvres, voire extrêmement pauvres, 76 % des travailleurs ruraux extrêmement pauvres exerçant leur activité principale dans le secteur agricole⁸⁴. Les autochtones sont proportionnellement plus représentés dans le secteur de l'agriculture, environ 55 % des autochtones employés y travaillant, contre 27 % de non-autochtones⁸⁵.

45. Quelque 40 % des ruraux extrêmement pauvres dans le monde vivent dans des forêts et des savanes⁸⁶, dont environ deux tiers en Afrique. En Amérique latine, les populations tributaires des forêts représentent environ 82 % des personnes extrêmement pauvres⁸⁷. En outre, on estime qu'à peu près 85 % des pasteurs et 75 % des agro-pasteurs vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté ; ces groupes représentent entre 200 et 500 millions de personnes dans le monde, la grande majorité vivant en Afrique subsaharienne⁸⁸.

46. On constate une répartition très inégale et une concentration croissante des terres agricoles dans certaines régions⁸⁹. Les petites exploitations (celles de 2 hectares ou moins) représentent 84 % des exploitations dans le monde, mais n'utilisent que 12 % de la surface agricole totale. En revanche, les plus grandes (celles d'au moins 50 hectares), qui représentent 1 % des exploitations, utilisent plus de 70 % des terres agricoles⁹⁰.

47. La mondialisation des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires a considérablement transformé les systèmes agroalimentaires, notamment le rôle et la marge de manœuvre des petits producteurs⁹¹. Dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées, le rapport de pouvoir a beaucoup évolué en faveur des acheteurs mondiaux et au détriment des producteurs, un phénomène qui s'explique en partie par la diminution des capacités des gouvernements après des ajustements structurels et par l'afflux des multinationales agroalimentaires dans les pays producteurs⁹².

48. Compte tenu de la taille de leurs exploitations, des obstacles structurels, des inégalités et des déséquilibres de pouvoir, les petits producteurs ne peuvent pas participer pleinement aux marchés alimentaires et aux chaînes de valeur mondiales

⁸³ Jim Woodhill, Saher Hasnain et Alison Griffith, *Farmers and Food Systems: What Future for Small-Scale Agriculture?* (Oxford, Environmental Change Institute, Université d'Oxford, 2020).

⁸⁴ Andrés Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor », *World Development*, vol. 101 (C) (2018).

⁸⁵ OIT, Commission mondiale sur l'avenir du travail, *Travailler pour bâtir un avenir meilleur* (Genève, 2019).

⁸⁶ FAO, *La situation des forêts du monde 2018 : les forêts au service du développement durable* (Rome, 2018),

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Cornelis De Haan, dir., *Prospects for Livestock-Based Livelihoods in Africa's Drylands* (Washington, Banque mondiale, 2016).

⁸⁹ Sarah K. Lowder, Marco V. Sánchez et Raffaele Bertini, « Which farms feed the world and has farmland become more concentrated? », *World Development*, vol. 142 (juin 2021).

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Joonkoo Lee, Gary Gereffi et Janet Beauvais, « Global value chains and agrifood standards: challenges and possibilities for smallholders in developing countries », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 109, n° 31 (juillet 2021) ; Thomas Reardon et C. Peter Timmer, « The economics of the food system revolution », *Annual Review of Resource Economics*, vol. 4 (2012) ; Thomas Reardon *et al.*, « Rapid transformation of food systems in developing regions: highlighting the role of agricultural research and innovations », *Agricultural Systems*, vol. 172 (juin 2019).

⁹² Lee, Gereffi et Beauvais, « Global value chains and agrifood standards ».

modernes, les dépenses fixes qu'il faut engager pour accéder à ces chaînes étant trop élevées pour eux⁹³.

H. Emploi décent

49. Les travailleurs salariés des zones rurales sont généralement les moins bien payés⁹⁴. Les travailleurs agricoles, en particulier, font face aux effets du caractère saisonnier de la production agricole et de la transformation des aliments. Qu'ils soient indépendants ou salariés, ils doivent souvent trouver d'autres activités génératrices de revenus pour subsister⁹⁵. Dans toutes les régions, l'agriculture est le secteur où le taux d'informalité est le plus élevé⁹⁶.

50. Les technologies peuvent accroître la productivité, réduire la pénibilité des tâches et la charge de travail, améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs dans les pays en développement et ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi en milieu rural. Les activités non agricoles engendrées par la fabrication, la maintenance et la location d'équipements techniques, ainsi que l'informatique et le numérique, pourraient offrir aux populations rurales des possibilités d'emploi non agricole plus attrayantes⁹⁷.

51. Toutefois, l'automatisation et les machines peuvent nuire aux travailleurs agricoles lorsque la main-d'œuvre est abondante et que les gens ont du mal à se reconverter dans d'autres secteurs faute de formation et de compétences technologiques, et ce, même dans les cas où elles sont globalement avantageuses pour la société⁹⁸.

I. Inclusion financière

52. Dans les pays en développement, beaucoup moins de personnes ont un compte bancaire dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En effet, la majorité des populations rurales, en particulier les femmes, sont tributaires de sources financières informelles⁹⁹ et demeurent largement exclues du système bancaire, c'est-à-dire qu'elles ne détiennent pas de compte auprès d'une institution financière ou d'un service financier mobile¹⁰⁰. Les banques commerciales sont souvent réticentes à s'implanter en milieu rural du fait du manque d'infrastructures et du caractère aléatoire de l'agriculture¹⁰¹.

⁹³ FAO, *La situation des marchés des produits agricoles 2020 – Marchés agricoles et développement durable : chaînes de valeur mondiales, petits exploitants et innovations numériques* (Rome, 2020).

⁹⁴ Paul Winters *et al.*, « Rural wage employment in developing countries », 18 août 2008.

⁹⁵ Benjamin Davis, Stefania Di Giuseppe et Alberto Zezza, « Are African households (not) leaving agriculture? Patterns of households' income sources in rural sub-Saharan Africa », *Food Policy*, vol. 67 (février 2017).

⁹⁶ OIT, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique*, 3^e éd. (Genève, 2018).

⁹⁷ Santiago Santos Valle et Josef Kienzle, *Agriculture 4.0: Agricultural Robotics and Automated Equipment for Sustainable Crop Production, Integrated Crop Management*, vol. 24 (Rome, FAO, 2020).

⁹⁸ Zachariah Rutledge et J. Edward Taylor, « Economic and societal aspects », dans *Advanced Automation for Tree Fruit Orchards and Vineyards*, G. Vougioukas et Q. Zhang, dir. (à paraître).

⁹⁹ Asli Demirgüç-Kunt *et al.*, *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution* (Washington, Banque mondiale, 2017).

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Fonds international de développement agricole (FIDA), *Inclusive Financial Services for the Poor: Evaluation Synthesis* (Rome, 2019).

53. La finance numérique peut contribuer à améliorer l'inclusion financière dans les zones rurales. Toutefois, environ un quart de la population des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, et quelque 15 % de la population des petits États insulaires en développement n'ont pas accès à un réseau mobile à large bande. Dans les pays les moins avancés, 17 % de la population rurale n'est couverte par aucun réseau mobile, et 19 % n'est couverte que par un réseau 2G¹⁰².

J. Changements climatiques

54. Les effets des changements climatiques, ainsi que la dégradation des ressources naturelles, continuent de compromettre de plus en plus les moyens de subsistance des populations rurales pauvres. Les rendements des cultures devraient baisser de 8 % d'ici à la fin des années 2050 en Afrique et en Asie, ce qui aurait des répercussions sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de petits producteurs¹⁰³.

55. Atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter reviendra cher, en particulier pour les agriculteurs et les populations rurales. Or, de plus en plus de personnes croient que les projets financés au titre de l'action climatique aggravent souvent la situation des populations vulnérables¹⁰⁴, et ce, du fait de plusieurs facteurs, dont les inégalités dans la participation des différents acteurs, les approches imposées sans concertation et la « remise à niveau » des programmes de développement par les donateurs et les gouvernements.

56. Souvent, les projets d'adaptation n'offrent pas aux populations les incitations sociales et économiques nécessaires pour qu'elles adoptent des pratiques intelligentes face aux changements climatiques ou ne promeuvent pas la durabilité des investissements axés sur la restauration des moyens de subsistance, notamment par l'établissement, en amont et en aval, de liens solides entre la restauration des moyens de subsistance et le reste de l'économie¹⁰⁵.

57. Les projets ne tiennent pas suffisamment compte des contraintes auxquelles font face les ménages agricoles, notamment du temps et des ressources qu'ils ont investis dans l'ensemble de leurs moyens de subsistance, ainsi que des décisions qu'ils ont prises sur la base de leurs stratégies de gestion des risques. La situation de départ des agriculteurs (accès aux ressources productives, à des conditions de vie convenables, aux infrastructures, à la protection sociale et autres aides et incitations) déterminera la mesure dans laquelle ceux-ci peuvent adopter de nouvelles pratiques, diversifier leurs moyens de subsistance et prendre des risques.

K. Institutions rurales

58. Les organisations rurales jouent de multiples rôles : elles fournissent des services, formulent des revendications et représentent leurs communautés et leurs membres dans le cadre de la concertation sur les politiques et des initiatives de développement. Toutefois, leur participation est souvent limitée par le fait qu'elles

¹⁰² L'Afrique et les pays de la Communauté d'États indépendants sont les régions où les écarts sont les plus considérables, puisque 23 % et 11 %, respectivement, de leurs populations rurales n'ont pas accès à un réseau mobile à large bande. Voir UIT, *Measuring Digital Development*.

¹⁰³ Tim Wheeler et Joachim von Braun, « Climate change impacts on global food security », *Science*, vol. 341, n° 6145 (août 2013).

¹⁰⁴ Siri Eriksen *et al.*, « Adaptation interventions and their effect on vulnerability in developing countries: help, hindrance or irrelevance? », *World Development*, vol. 141 (mai 2021).

¹⁰⁵ Rachid Serraj et Prabhu Pingali, dir., *Agriculture and Food Systems to 2050: Global Trends, Challenges and Opportunities* (Singapour, World Scientific Publishing, 2018).

sont mal gérées en interne et qu'elles n'ont pas les capacités et les compétences nécessaires pour remplir efficacement ces fonctions. Pour bâtir des institutions adaptées, autonomiser les pauvres et promouvoir véritablement la participation, il faudrait commencer par renforcer les capacités des acteurs locaux et définir les besoins en matière de développement organisationnel.

59. Les organisations, les coopératives, les associations de producteurs et les groupes d'entraide ruraux sont des exemples d'institutions qui améliorent la fourniture de services à leurs membres et à leurs communautés. De même, ils promeuvent l'autonomie et l'appropriation des solutions apportées aux problèmes locaux, tout en renforçant la participation, les liens de coopération et l'égalité des genres¹⁰⁶.

L. Cohérence des politiques et financement des initiatives en faveur de l'élimination de la pauvreté en milieu rural

60. L'allègement ou la suspension de la dette peut donner à un pays une grande marge de manœuvre budgétaire lui permettant d'accroître ses investissements sociaux. Or, en 2019, avant la pandémie, 25 pays consacraient déjà une proportion plus élevée de leurs dépenses publiques au service de la dette qu'à la protection sociale, la santé et l'éducation réunies¹⁰⁷.

61. La transformation des systèmes agroalimentaires reste largement sous-financée. Il faudrait que les investissements en faveur des petits producteurs atteignent environ 240 milliards de dollars par an pour que ces derniers puissent satisfaire leurs besoins de production et couvrir leurs dépenses non agricoles¹⁰⁸.

62. Le financement de l'action climatique axé sur l'agriculture, la sylviculture et l'utilisation des terres est une importante source de fonds pour les zones rurales. Cependant, il n'a atteint que 20 milliards de dollars par an en 2017 et 2018, soit 3 % seulement du montant total du financement mondial de l'action climatique suivi pour cette période¹⁰⁹. Environ la moitié de cette somme, soit près de 10 milliards, est allée à l'agriculture à petite échelle, ce qui représente 1,7 % du montant total du financement de l'action climatique.

63. Dans les zones rurales, on n'investit pas suffisamment dans les services et infrastructures de base nécessaires pour développer l'industrie et réduire la fracture numérique. Il est indispensable de créer un cadre réglementaire permettant de réduire la fracture numérique et de faire valoir les arguments socioéconomiques en faveur de la numérisation du système agroalimentaire pour attirer les investisseurs potentiels du secteur privé et les jeunes entreprises¹¹⁰.

64. L'infrastructure routière dans les zones rurales, qui permet d'y fournir des services de transport sûrs à un coût abordable, favorise le développement social et économique, en ce qu'elle contribue à réduire la pauvreté, à améliorer la sécurité

¹⁰⁶ FAO, « Strengthening rural institutions and empowering people to reduce poverty and inequalities », 2018.

¹⁰⁷ UNICEF, « COVID-19 and the looming debt crisis: protecting and transforming social spending for inclusive recoveries », série de notes de synthèse d'Innocenti, n° 2021-01 (avril 2021).

¹⁰⁸ Matt Shakhovskoy, Clara Colina et Mikael Clason Höök, *Pathways to Prosperity. Rural and Agricultural Finance State of the Sector Report* (Washington, ISF Advisors et Mastercard Foundation Rural and Agricultural Finance Learning Lab, 2019).

¹⁰⁹ Daniela Chiriac et Baysa Naran, *Examining the Climate Finance Gap for Small-Scale Agriculture* (Climate Policy Initiative et FIDA, 2020).

¹¹⁰ Nikola M. Trendov, Samuel Varas et Meng Zeng, « Digital technologies in agriculture and rural areas: briefing paper », 2019.

alimentaire et la productivité et à soulager la faim^{111,112,113}. Cependant, près d'un milliard de ruraux, soit environ 68 % de la population rurale mondiale, n'ont toujours pas accès à des réseaux routiers en toutes saisons¹¹⁴.

65. Lorsqu'ils sont inclusifs, les investissements dans les technologies numériques peuvent faciliter l'accès à la protection sociale et aux services de base¹¹⁵, ainsi qu'aux marchés et aux possibilités d'emploi¹¹⁶.

IV. Élimination de la pauvreté en milieu rural dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable lancée par le Secrétaire général

66. L'objectif de développement durable n° 1 ne peut être atteint que dans le cadre d'interventions audacieuses. Il est indispensable que les gouvernements continuent d'investir dans le renforcement des systèmes de protection sociale tout en appliquant des politiques orientées vers la création d'emplois, l'accès aux services et le développement des infrastructures de base en milieu rural, avec le soutien et la participation de la société civile, du secteur privé et des partenaires de financement.

67. L'extension de la protection sociale dans les zones rurales est essentielle pour garantir aux ménages pauvres un revenu minimum leur permettant de gérer les risques et pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'inclusion économique. Face à la COVID-19, des pays comme l'Afrique du Sud, les Philippines, le Brésil et le Pérou¹¹⁷ ont réussi à étendre leurs programmes de protection sociale en réaffectant les dépenses, en utilisant les réserves de l'État ou en sollicitant l'appui d'institutions financières internationales¹¹⁸.

68. Il convient d'accorder la priorité à l'investissement dans des systèmes de protection sociale à même d'apporter un soutien rapide en cas de graves chocs de revenu¹¹⁹. En outre, pour renforcer la couverture sociale dans les zones rurales, il est essentiel d'adapter les systèmes de protection aux différents risques découlant des métiers ruraux et à leurs particularités, notamment aux conditions de travail des pêcheurs, des populations tributaires des forêts, des pasteurs et des travailleurs migrants¹²⁰.

¹¹¹ Banque asiatique de développement, *Impact of Rural Roads on Poverty Reduction: A Case Study Based Analysis*, IES: REG 2002-15 (2002).

¹¹² Atushi Iimi *et al.*, « New Rural Access Index: main determinants and correlation to poverty », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7876 (Washington, Banque mondiale, 2016).

¹¹³ Africa Community Access Programme, *Rural Logistics for Smallholder Farmers to Meet New Agricultural Market Demands: A Planning Framework for Improving the Efficiency of Transport Services in the High Value Agricultural Sub-Sector, Replicable in Other Value Chains*, rapport sur le lot de travail 3 (produit 5) du projet AFCAP/GEN/060 (2013).

¹¹⁴ Iimi *et al.*, « New Rural Access Index ».

¹¹⁵ Organisation des Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après ».

¹¹⁶ Trendov, Varas et Zeng, « Digital technologies in agriculture and rural areas ».

¹¹⁷ *Panorama social de l'Amérique latine 2020*.

¹¹⁸ Mohamed Almenfi *et al.*, « Where is the money coming from? Ten stylized facts on financing social protection responses to COVID-19 », note d'orientation et note technique sur la protection sociale et l'emploi n° 23 (Washington, Banque mondiale, 2020).

¹¹⁹ Thomas Bowen *et al.*, *Adaptive Social Protection: Building Resilience to Shocks* (Washington, Banque mondiale, 2020).

¹²⁰ Andrew Mundalo Allieu et Ana Ocampo, *On the Path to Universal Coverage for Rural Populations: Removing Barriers of Access to Social Protection* (Rome, FAO, 2019).

69. Il faut absolument investir dans des systèmes d'identification pour permettre aux personnes pauvres et extrêmement pauvres d'accéder aux services sociaux et économiques, en particulier à la protection sociale. Toutefois, d'énormes lacunes subsistent à cet égard, notamment en matière d'enregistrement des naissances¹²¹.

70. L'inclusion financière ouvre des perspectives de développement et contribue à l'amélioration des conditions de vie, en particulier pour les pauvres en milieu rural¹²². Grâce aux innovations en matière de technologies financières, il existe de nouvelles façons pour ces personnes d'accéder aux services financiers¹²³. Cependant, ces possibilités ne peuvent être mises à profit que s'il existe dans les zones rurales des infrastructures numériques de qualité, une réglementation adéquate, un système de protection des consommateurs et une proportion élevée de personnes sachant utiliser les outils numériques.

71. Les technologies numériques peuvent procurer des avantages économiques en contribuant à accroître la productivité agricole, la rentabilité et les débouchés commerciaux, mais il convient de s'attaquer au fossé numérique qui existe en milieu rural en matière d'accès, de contenu et de capacités^{124,125}.

72. La réussite de certains pays en matière d'élimination de la pauvreté, notamment la République de Corée, la Chine, le Viet Nam et la Thaïlande, atteste l'importance fondamentale de l'investissement dans le capital humain (éducation, santé) et de l'égalité d'accès à ce capital. L'accès universel à une éducation et à des services de santé de qualité accroît le rendement de la terre et du travail, qui constituent souvent les principaux atouts des pauvres en milieu rural¹²⁶.

73. L'éducation a une incidence directe non seulement sur l'employabilité et la productivité des personnes¹²⁷, mais également sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition¹²⁸. L'investissement dans l'éducation permet de faire sortir durablement les personnes de la pauvreté, en ce qu'il accroît les possibilités de génération de revenus dans les secteurs non agricoles. De même, il est indispensable pour éliminer le travail des enfants¹²⁹, phénomène qui, à l'échelle mondiale, touche principalement le secteur agricole¹³⁰.

74. Les investissements dans les déterminants collectifs de la santé, tels que des combustibles de cuisson sûrs, ainsi que des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et des systèmes d'irrigation améliorés, contribuent à renforcer les

¹²¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/crvs/>.

¹²² Organisation des Nations Unies, Mandataire spéciale du Secrétaire général pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement, « Financial inclusion – beyond access and usage to quality », septembre 2020.

¹²³ Niclas Benni, *Digital Finance and Inclusion in the Time of COVID-19: Lessons, Experiences and Proposals* (Rome, FAO, 2021).

¹²⁴ Sophie Treinen et Alice Van der Elstraeten, *Gender and ICTs: Mainstreaming Gender in the Use of Information and Communication Technologies (ICTs) for Agriculture and Rural Development* (Rome, FAO, 2018).

¹²⁵ CEPALC, « Universalizing access to digital technologies to address the consequences of COVID-19 », rapport spécial sur la COVID-19, n° 7 (août 2020).

¹²⁶ Eric Oduro-Ofori *et al.*, « Effects of education on the agricultural productivity of farmers in the Offinso municipality », *International Journal of Development Research*, vol. 4, n° 9 (septembre 2014).

¹²⁷ UNICEF, *The Investment Case for Education and Equity* (New York, 2015).

¹²⁸ UNICEF, *La Situation des enfants dans le monde 2019 – Enfants, nourriture et nutrition : Bien grandir dans un monde en mutation* (New York, 2019).

¹²⁹ FAO, *Cadre de la FAO pour l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture* (Rome, 2020).

¹³⁰ Javier Báez, Alan Fuchs et Carlos Rodríguez-Castelán, *Shaking Up Economic Progress: Aggregate Shocks in Latin America and the Caribbean* (Washington, Banque mondiale, 2017). De nouvelles estimations mondiales de l'OIT relatives au travail des enfants devaient être publiées en juin 2021.

économies rurales tout en améliorant la santé, notamment par la prévention des épidémies. Les investissements que la Mongolie a très tôt faits dans les infrastructures sociales de base ont été un facteur décisif du succès qu'elle a obtenu dans la lutte contre la COVID-19¹³¹.

75. On sait que les programmes d'inclusion économique ont un effet positif sur les revenus, l'épargne et les actifs lorsqu'ils associent filets de protection sociale, interventions axées sur les moyens de subsistance et l'emploi et mesures d'inclusion financière¹³². C'est quand ces programmes sont liés aux priorités et aux plans nationaux que leur portée est la plus grande et qu'ils peuvent être transposés à grande échelle¹³³.

76. Les pays devraient s'efforcer de garantir l'existence d'un minimum d'infrastructures dans les zones rurales afin d'accroître les moyens de subsistance des ménages¹³⁴. Comme le montre le programme élargi de travaux publics de l'Afrique du Sud (Expanded Public Works Programme of South Africa)¹³⁵, les plans de relance fondés sur l'exécution de travaux publics ciblant les zones rurales défavorisées peuvent contribuer à accroître l'emploi à court et à long terme, à combattre les inégalités d'accès aux services et aux infrastructures, et à créer des multiplicateurs socioéconomiques.

77. L'accès à Internet et aux outils informatiques et moyens de communication, tels que les téléphones portables, est devenu essentiel pour les personnes vivant en milieu rural ; cela leur permet d'être moins isolées et de tirer parti de la solidarité familiale en cas de chocs économiques, et d'avoir davantage accès à l'information et aux services. L'accès à ces services peut aussi aider ces personnes à trouver un emploi et favoriser une plus grande participation des populations aux processus démocratiques.

78. L'objectif de l'élimination de la pauvreté en milieu rural est intimement lié aux efforts faits pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter, et au programme de transformation des systèmes alimentaires¹³⁶. Pour promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires et réduire la pauvreté en milieu rural, il faudra toujours garantir l'équité sur les marchés afin de permettre aux petits exploitants agricoles de participer à ces systèmes, en particulier aux chaînes de valeur dans lesquelles ils ont un avantage comparatif¹³⁷.

79. L'agriculture contractuelle est l'un des moyens d'accroître la participation des petits exploitants aux marchés agricoles. Ses effets positifs sur le bien-être dépendront en particulier de la nature des dispositifs contractuels et du pouvoir de négociation dont disposent les agriculteurs pour façonner ces dispositifs^{138,139}. Pour réduire la pauvreté en milieu rural, il faudra accroître la participation à l'agriculture contractuelle et à d'autres systèmes de chaînes de valeur émergents.

¹³¹ Mariana Mazzucato *et al.*, *COVID-19 and the Need for Dynamic State Capabilities: An International Comparison* (New York, UNDP, 2021).

¹³² Colin Andrews *et al.*, *Rapport sur l'inclusion économique 2021 : Le potentiel de l'échelle* (Washington, Banque mondiale, 2021).

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Ricardo Fort, « Infraestructura rural mínima para prosperar », 2030 – Alimentación, agricultura y desarrollo rural en América Latina y el Caribe, n° 21, (Santiago, FAO, 2019).

¹³⁵ FAO, « Public employment programmes in the time of COVID-19 », 25 août 2020.

¹³⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, *2021 Global Food Policy Report: Transforming Food Systems after COVID-19* (Washington, 2021).

¹³⁷ FAO, *La situation des marchés des produits agricoles 2020*.

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Ibid.

80. Les politiques de redistribution des terres ont joué un rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique, notamment en Chine, au Viet Nam et en Thaïlande¹⁴⁰.

81. Cependant, il peut s'avérer difficile de continuer sur cette lancée. L'urbanisation et la nécessité d'atténuer les effets des changements climatiques et les pertes de biodiversité contribuent à accroître la concurrence au sujet de l'utilisation des terres. La réforme du crédit en faveur des pauvres peut améliorer l'accès au capital pour les producteurs les plus pauvres et les petits producteurs, et partant, réduire les inégalités et entraîner des effets similaires, comme la redistribution des terres¹⁴¹. Le renforcement de la sécurité des droits fonciers peut inciter les petites exploitations à investir dans la production, en ce qu'il réduirait les risques^{142,143}.

82. Les interventions axées sur l'environnement et visant à accroître les avantages tirés des écosystèmes et à renforcer les connaissances locales offrent de vastes possibilités aux populations marginalisées, notamment celles qui dépendent d'activités agricoles à petite échelle et qui seront largement exclues des systèmes agricoles plus industrialisés¹⁴⁴.

83. En outre, il faudrait que les interventions axées sur l'environnement permettent d'offrir aux populations les incitations sociales et économiques nécessaires pour qu'elles adoptent des pratiques intelligentes face aux changements climatiques ou promeuvent la durabilité des investissements axés sur la restauration des moyens de subsistance, notamment par l'établissement, en amont et en aval, de liens solides entre la restauration des moyens de subsistance et le reste de l'économie¹⁴⁵.

84. Les stratégies d'économie circulaire^{146,147}, qui consistent notamment à réutiliser les matériaux et les produits plusieurs fois, peuvent avoir des résultats économiques, environnementaux et sociaux concluants, et surtout contribuer à réduire les coûts de production et à créer de nouvelles perspectives d'investissement et d'emploi, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre¹⁴⁸.

85. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont des conditions indispensables du développement économique en milieu rural. À cet égard, les politiques sociales et économiques tenant compte des questions de genre doivent être axées sur les problèmes structurels et les principaux facteurs d'exclusion auxquels les femmes continuent de faire face, notamment en matière de perspectives d'emploi¹⁴⁹,

¹⁴⁰ Indermit S. Gill, Ana Revenga et Christian Zeballos, « Grow, invest, insure: a game plan to end extreme poverty by 2030 », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7892 (Washington, Banque mondiale, 2016).

¹⁴¹ Mark W. Rosegrant, Shenggen Fan et Keijiro Otsuka, « Global issues in agricultural development », dans *Agricultural Development: New Perspectives in a Changing World*, Keirhiro Otsuka et Shenggen Fan, dir. (Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2021).

¹⁴² Timothy Besley, « Property rights and investment incentives: theory and evidence from Ghana », *Journal of Political Economy*, vol. 103, n° 5 (octobre 1995).

¹⁴³ Gershon Feder, Tongroj Onchan and Yongyuth Chalamwong, « Land policies and farm performance in Thailand's forest reserve areas », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 36, n° 3 (avril 1988).

¹⁴⁴ Edward Barbier, « Is green rural transformation possible in developing countries? » *World Development*, vol. 131 (C) (2020).

¹⁴⁵ Serraj et Pingali, dir., *Agriculture and Food Systems to 2050*.

¹⁴⁶ ONUDI, « Circular economy », 2017.

¹⁴⁷ ONUDI, « Industrial resource efficiency division and circular economy », 2019.

¹⁴⁸ ONUDI, « Circular economy and the Montreal Protocol division », 2019.

¹⁴⁹ OIT. « Qu'est-ce qui pénalise les femmes face à l'emploi ? », mars 2018.

et viser en particulier à mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés aux besoins des femmes¹⁵⁰ et à garantir l'accès de ces dernières aux services financiers.

86. Une approche des politiques et des plans de développement porteuse de transformation en matière de genre est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre, notamment les déséquilibres de pouvoir et les rôles, dynamiques et normes de genre. Il est également essentiel d'investir dans la collecte de données ventilées par genre et leur analyse afin de mieux mesurer et de mieux comprendre les vulnérabilités et les inégalités liées au genre, l'objectif étant d'éclairer davantage les politiques et de remédier à ces inégalités¹⁵¹.

87. Il importe d'appuyer les systèmes alimentaires autochtones pour promouvoir une alimentation multiculturelle inclusive et la diversité des perspectives en matière d'alimentation. Par exemple, les guides alimentaires autochtones pourraient aider à redécouvrir les systèmes alimentaires autochtones ainsi que les connaissances et les perspectives qui y sont associées, et contribuer à améliorer la sécurité alimentaire maintenant et dans le futur¹⁵². Les peuples autochtones disposent déjà de systèmes alimentaires traditionnels parfaitement opérationnels et jouent un grand rôle dans la conservation des ressources naturelles¹⁵³.

V. Conclusions et recommandations

88. Il est essentiel d'éliminer la pauvreté en milieu rural et d'investir dans l'agriculture pour atteindre l'objectif de développement durable n° 1. Pour éliminer la pauvreté en milieu rural, il faudrait opérer des changements sociaux et économiques systématiques, et mettre en place des politiques multisectorielles permettant de remédier aux inégalités structurelles. Le passage à des systèmes alimentaires plus inclusifs et plus durables est indispensable pour reconstruire en mieux après la COVID-19 et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, les États Membres souhaiteront peut-être envisager de faire ce qui suit :

a) Renforcer le rôle et l'action des pouvoirs publics à tous les niveaux pour ce qui est de l'élaboration et de l'application de politiques multisectorielles porteuses de transformation visant à éliminer la pauvreté en milieu rural. Les pays doivent concevoir des plans d'investissement rural inclusifs qui permettent de créer des emplois décents et de générer des revenus, de promouvoir l'accès à la protection sociale, d'avoir des services, des institutions publiques et des infrastructures de qualité, d'établir des liens entre zones rurales et urbaines, et de garantir l'égalité d'accès aux ressources naturelles et la gestion durable de celles-ci ;

b) Accroître les investissements dans le capital humain et social pour lutter contre les inégalités structurelles, notamment les inégalités de genre, afin d'éliminer la pauvreté et le travail des enfants¹⁵⁴ ;

c) Faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes bénéficient d'une protection sociale en milieu rural. Dans leurs cadres stratégiques et

¹⁵⁰ FAO, *Guide technique 1 de la FAO – Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils ?* (Rome, 2018).

¹⁵¹ Azcona et al., *From Insight to Action*.

¹⁵² Taylor Wilson et Shailesh Shukla, « Pathways to revitalization of indigenous food systems: decolonizing diets through indigenous-focused food guides », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, vol. 9, n° 4 (2020).

¹⁵³ FAO, « COVID-19 and indigenous peoples ».

¹⁵⁴ Voir la résolution [73/327](#) de l'Assemblée générale.

juridiques, les pays devraient prévoir d'étendre la protection sociale pour garantir la viabilité des programmes et susciter un engagement politique en faveur de ceux-ci, engagement se traduirait dans les faits par des investissements dans l'enregistrement des faits d'état civil afin que chaque personne dispose d'une pièce d'identité. Le fait de renforcer la cohérence entre les politiques de protection sociale et les politiques agricoles et d'allier les dispositifs de protection sociale avec des interventions axées sur les moyens de subsistance et l'accès aux services et au financement peut favoriser l'inclusion économique des pauvres en milieu rural ;

d) Redoubler d'efforts pour mettre en place des systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus durables. Il est essentiel de concilier croissance économique et questions de nutrition et de durabilité, et de renforcer les politiques visant à aider les petits producteurs à participer aux chaînes de valeur du système agroalimentaire et à accéder aux services productifs, en particulier au niveau territorial ;

e) Bâtir des infrastructures de base dans les zones rurales en tenant compte des questions de durabilité et des priorités en matière de gouvernance locale, notamment des droits et des demandes des populations ;

f) Élaborer des politiques sociales et économiques tenant compte des questions de genre et des besoins des enfants pour s'attaquer aux problèmes structurels et aux principaux facteurs d'exclusion auxquels les femmes continuent de faire face, notamment en matière de possibilités d'emploi et d'accès à l'éducation, aux services de santé et aux services financiers, et créer des emplois de qualité dans le domaine des soins afin de remédier aux inégalités dans la répartition du travail domestique non rémunéré ;

g) Tirer parti de la contribution du secteur privé (des multinationales aux petits producteurs en passant par les petites et moyennes entreprises et les associations) au développement rural ;

h) Reconnaître et renforcer les droits des peuples autochtones sur les communes et les ressources naturelles, ainsi que le rôle central que jouent ces peuples dans la conservation des ressources naturelles et la promotion de systèmes alimentaires durables.
